

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 24 septembre 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE — (Suite)

Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui? demanda vivement Etienne. Berthe est bien près d'ici, puisqu'elle habite le pavillon qui t'appartient, rue de l'Université, et c'est près d'elle que je veux te mener d'abord...

— Soit, commençons... Me voici prêt à t'accompagner.

Henry mit sous son bras sa serviette d'avocat dans laquelle il glissa quelques papiers, et suivit Etienne au pavillon.

René, prévenu dès le matin de la démarche que le jeune médecin se proposait de faire auprès de son ami, se trouvait dans la chambre de Berthe.

L'orpheline n'avait reçu aucune confidence.

Ce fut le mécanicien qui vint ouvrir aux visiteurs la porte du jardin.

— Mon cher Henry, dit Etienne, je n'ai pas besoin de te présenter mon ami René Moulin... Tu le connais déjà et tu as su le bien juger...

— Je suis l'obligé de M. de la Tour-Vaudieu, répliqua le brave garçon, je lui dois la liberté, et j'espère lui devoir bientôt le bonheur de notre chère Berthe...

— Tout ce qui dépendra de moi, je le ferai, monsieur mon ancien client... répondit Henry en souriant et en serrant la main de René qui s'écria :

— Alors nous sommes sûrs du succès !!

— Berthe est évacuée, n'est-ce pas? lui demanda Etienne.

— Oui, docteur, et dans une excellente disposition d'esprit...

— Bien... Allons...

Les trois hommes avaient traversé le jardin tout en causant.

Ils gravirent les marches du perron et franchirent le seuil.

Etienne frappa doucement à la porte de l'orpheline.

Françoise entr'ouvrit cette porte.

— Peut-on entrer? fit Etienne.

— Mais certainement, répondit Berthe de son lit, je vous attends depuis longtemps.

Le docteur entra, suivi de René et de Henry.

En voyant à l'improviste un étranger, la jeune fille devint pourpre.

Henry la salua avec un profond intérêt et une vive émotion.

— Ma chère Berthe, dit Etienne, je vous ai prévenue que le moment était proche où nous demanderions aux gardiens de la loi aide, protection et justice... Ce moment est venu... Je vous amène Henry de la Tour-Vaudieu, mon ami qui sera le vôtre... Vous lui devez déjà l'hospitalité de cette demeure; vous lui devrez bientôt plus encore...

Berthe tendit au jeune homme sa petite main amaigrie et murmura d'une voix tremblante :

— J'ai appris à vous connaître, monsieur, par mon cher docteur et par René Moulin... Je sais tout ce que je puis attendre de vous, et je devine

le motif de votre visite... Etienne vous a dit que j'étais et tout ce que ma famille avait subi de souffrances imméritées... Vous croyez à l'innocence de mon pauvre père. Vous allez combattre le jugement inique qui l'a frappé... J'accepte votre dévouement, monsieur, et toute ma vie, jusqu'à mon dernier souffle, je serai reconnaissante de ce que vous aurez bien voulu faire pour un martyr et pour une orpheline.....

LII

En prononçant ces dernières paroles Berthe, suffoquée par l'attendrissement, fondit en larmes, et les trois hommes sentirent leurs paupières se mouiller.

— Devant Dieu qui m'entend, mademoiselle, répondit Henry, devant mes amis qui m'écoutent, devant vous qui avez tant et si injustement souffert, je jure de prendre en main votre cause et de la soutenir de toutes mes forces, jusqu'au bout. Maintenant, ajouta-t-il après un court instant de

Berthe et de la tentative à laquelle la jeune fille n'avait échappé que par un miracle.

Ensuite il arriva au crime commis sur Jean-Jeudi, retrouvant dans son meurtrier l'instigateur de l'assassinat du médecin de Brunoy.

Tandis que René parlait, Henry prenait des notes.

— Et ce Jean-Jeudi survivra à sa blessure? s'écria le jeune avocat.

— Oui, grâce au ciel! répondit Etienne.

— Et il déposera devant la justice sans hésitation et sans réticences?

— Il en a fait le serment.

— Cet homme a été empoisonné il y a vingt ans par mistress Dick Thorn? reprit Henry.

— Ce n'est pas douteux. L'exécration et le scélérat qui se nomme Frédéric Bérard voulaient se débarrasser de leur complice. Il fut ramassé presque mort et conduit à l'hôpital, abandonnant l'enfant qu'il avait épargné...

— L'enfant que portait le médecin de Brunoy?

— Oui.

— Ou je me trompe fort ou le mobile du crime est là... On voulait supprimer cet enfant, et pour l'atteindre on assassinait le médecin...

— Tu dois avoir raison... fit Etienne.

— Jean-Jeudi, à cette époque, demanda le fils adoptif du sénateur, ignorait le nom des misérables qui le payaient?

— Oui... Il ne connaissait que leurs visages...

— Tout s'enchaîne et devient lumineux! dit Henry. Comment ce Frédéric Bérard a-t-il su que René Moulin arrivait à Paris possesseur d'un brouillon de lettre compromettant? Je l'ignore, mais il est certain que c'est là le point de départ de la sombre intrigue ourdie par cet homme et sa complice, et dont l'arrestation de René, le vol de la lettre, l'enlèvement de Mlle Leroyer et l'assassinat de Jean-Jeudi, furent les étapes successives...

Le mécanicien tira de sa poche une petite liasse de papiers qu'il tendit au jeune avocat en lui disant :

— Voici la lettre qu'on glissait chez moi dans l'enveloppe où j'avais caché le brouillon de mistress Dick Thorn; voici un billet trouvé dans la redingote du faux cocher conduisant le fiacre dont on s'est servi pour enlever Mlle Berthe; les écritures sont presque identiques. Voici la lettre signée de mon nom pour attirer Jean-Jeudi dans le piège, même écriture encore. Enfin voici le mot que l'assassin laissait près de la victime pour faire croire à un



L'interne entr'ouvrit la porte, un bruit de pas et de voix retentit dans le couloir. — (Page 188, col. 3).

silence, il faut agir et agir vite. Occupons-nous des faits que vous avez à me révéler... Monsieur René, parlez le premier.

Le mécanicien commença.

Son récit fut long.

Il expliqua d'abord comment il avait été mis sur la piste des vrais criminels par le brouillon de lettre trouvé dans un hôtel à Londres.

Il raconta son emprisonnement dont le but unique était de rendre possible le vol de cette lettre par les deux hommes violant son domicile de la place Royale au moment où Berthe s'y trouvait; après avoir parlé de l'apparition de la folle, il passa à sa rencontre avec Jean-Jeudi; à son entrée comme maître d'hôtel dans la maison de mistress Dick Thorn que le vieux bandit avait cru reconnaître, et enfin aux incidents de la soirée à laquelle assistait Henry de la Tour-Vaudieu.

Il entra dans les détails de l'enlèvement de

suicide...

— Quelle effroyable trame! s'écria Henry après avoir examiné ces différents papiers. Avec quelle rouerie diabolique tout était combiné! Et, continua-t-il, la police, agissant sur la plainte de M. Pierre Lorient, n'a pas retrouvé la trace des voleurs du fiacre numéro 13?

— Non.

— Vous connaissez l'adresse de Frédéric Bérard?

— Oui, Jean-Jeudi l'a suivie... Il demeure rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel.

— Et l'autre, cet homme vu par Mlle Berthe avec Frédéric Bérard, à la place Royale et au plateau de la Capsulerie, quel est-il?

— Il reste inconnu, mais l'oncle du docteur se fait fort de reconnaître la maison, rue du Pont-Louis-Philippe, où il l'a conduit en compagnie de Frédéric Bérard, qui, de son côté, venait souvent

la nuit dans le quartier où nous sommes... M. Lorient croyait même l'avoir vu pénétrer dans le jardin de ce pavillon, mais à coup sûr il se trompait, et c'est de la maison voisine qu'il doit être question.

Henry de la Tour-Vaudieu réfléchit un instant et répondit :

—C'est singulier... La maison voisine n'est point habitée... Elle appartenait au marquis de Cernay, mort il y a deux ans. Les héritiers cherchent à la vendre et refusent de la louer... Il y a là un point à éclaircir. Autre chose : En dehors des lettres que vous venez de me remettre et qui ne sont point signées, vous ne possédez aucune autre preuve écrite contre Frédéric Bérard et mistress Dick Thorn ?

—Aucune, répliqua René, et cependant nous devrions en avoir, car le portefeuille, soustrait par Jean-Jeudi rue de Berlin, contenait, outre les billets de banque, des papiers compromettants... —En êtes-vous certain ? demanda Henry.

—Oui, certain... Quand Mistress Dick Thorn s'aperçut de l'effraction, elle sembla moins préoccupée du vol de l'argent qu'épouvantée de la disparition des papiers.

—Et Jean-Jeudi ne le possède plus ?

—Le portefeuille lui a été dérobé par son assassin...

Henry écrivait toujours.

—Maintenant, demanda-t-il après avoir pris une dernière note, occupons-nous de l'enfant épargné par Jean-Jeudi. (Une bonne action à l'actif de ce misérable !) Qu'est-il devenu ?... Le savez-vous ?

—Je le sais... répondit Etienne.

Et il raconta ce que son oncle lui avait appris.

—Existe-t-il toujours ?

—Je l'ignore, mais des recherches seront faites à ce sujet...

—Quand ?

—Aussitôt que mon oncle sera de retour d'un petit voyage...

—Oui, n'est-ce pas ! C'est essentiel... Nous ne devons négliger aucun détail, et celui-là peut être très important... Et cette folle, vous en êtes-vous occupé ? Savez-vous pourquoi elle prononce sans cesse le nom de Brunoy, et pourquoi Frédéric Bérard a paru frappé de terreur en la voyant apparaître au moment du vol ?

—J'espère le savoir bientôt... répliqua le jeune médecin.

—Comment ?

Etienne expliqua ce que nos lecteurs connaissent.

—Etrange hasard, ou plutôt visible providence, s'écria Henry. Comme toi je suis convaincu qu'Esther Derieux se trouve liée d'une façon bien étroite à cette mystérieuse affaire, et que, si la raison lui est rendue, nous découvrirons par elle les véritables causes de l'assassinat du médecin de Brunoy... Quand crois-tu pouvoir interroger cette femme ?

—Pas avant trois ou quatre jours.

—Nous attendrons puisqu'il le faut... Pour entamer la lutte judiciaire, nous devons avoir nos armes prêtes... Il me reste à interroger Jean-Jeudi, puis à rédiger à tête reposée le mémoire que je déposerai, au nom de Mlle Leroyer, entre les mains du procureur impérial. Ce travail me demandera deux jours. Je comprends votre légitime impatience, mademoiselle, et je ferai tout pour la satisfaire. Bon courage donc et bon espoir...

Les trois hommes prirent congé de Berthe et quittèrent le pavillon.

—Quand comptez-vous voir Jean-Jeudi ? demanda René à Henry.

—Après-demain. Où demeure-t-il ?

—A Belleville, cité Rébeval, mais il vous serait bien difficile d'arriver chez lui sans guide...

—Eh bien, donnez-moi un rendez-vous... Nous nous retrouverons et nous irons ensemble...

—Dans la journée ou le soir ?

—Le soir... ce sera plus prudent

—Dans ce cas, si vous le voulez, monsieur, je vous attendrai à huit heures, rue Vincent n° 9... C'est mon gîte improvisé...

—Après-demain à huit heures, c'est convenu.

Henry de la Tour-Vaudieu rentra chez lui, et fit un dossier de toutes les notes concernant Berthe Leroyer.

Il s'occupa ensuite pendant une partie de la nuit d'une affaire qu'il devait plaider en cour d'assises le lendemain, affaire très sérieuse à laquelle il attachait une grande importance, l'accusé qu'il s'était chargé de défendre lui paraissait mériter l'indulgence du jury.

Deux heures avant le jour seulement il se mit au lit.

Au moment où il revenait du Palais dans l'après-midi, après avoir gagné sa cause, son valet de chambre lui remit une dépêche.

Cette dépêche, datée de Marseille et signée : *Georges de la Tour Vaudieu*, annonçait pour le lendemain, à cinq heures du soir, l'arrivée du sénateur.

Henry ne pouvait éprouver pour le duc qu'une affection filiale relative.

Rien ne remplace les liens de famille et le jeune homme ne se sentait que fils d'adoption, aussi le respect et la reconnaissance occupaient-ils dans son cœur une plus large part que la tendresse.

Cette tendresse existait néanmoins dans une certaine mesure, et l'avocat éprouva un moment de joie en apprenant le retour de son père.

Sachant bien qu'il était un enfant trouvé, Henry n'avait jamais cherché à pénétrer les motifs de l'abandon dont on l'avait rendu victime ; il songeait le moins possible aux premières années de son enfance passées à l'hospice, et se forçait à l'oubli, non par orgueil, mais pour ne point haïr et mépriser malgré lui ses véritables parents qu'il devait croire et qu'il croyait en effet dénaturés.

Il donna ses ordres afin que les appartements de son père fussent préparés, et décida d'aller le chercher à la gare le lendemain afin d'être le premier à lui souhaiter la bienvenue.

En même temps il écrivit un mot à Etienne, l'informant du retour du sénateur, contremandant le rendez-vous donné à René pour le lendemain, mais ajoutant qu'un rendez-vous nouveau serait assigné à bref délai.

Disons tout de suite qu'Etienne se réjouit de ce retard.

Jean-Jeudi aurait plus de force, et Esther Derieux, dont la convalescence commençait, pourrait sans doute, elle aussi, répondre aux questions du jeune avocat.

LIII

L'effet du bon traitement sur lequel à bon droit comptait Etienne Lorient s'était enfin produit.

La fièvre avait enfin cédé.

Esther semblait sortir d'un rêve.

Ses regards encore incertains se promenaient autour d'elle, cherchant à reconnaître les objets qui l'entouraient.

Un immense travail se faisait dans son esprit. La pauvre femme essayait de se souvenir.

Lasse de se heurter contre un obstacle infranchissable, elle voulut interroger.

L'interne avait reçu les instructions de son chef.

Il devait imposer silence à la malade.

Il le fit.

Les résultats de toute secousse morale étaient périlleux. L'évocation trop prompte du passé risquait de provoquer une crise, et de cette crise pouvait naître un retour de folie.

Donc il était opportun d'attendre le moment que le docteur jugerait convenable pour aider Esther à se reconnaître.

Les questions de la malade prouvaient jusqu'à l'évidence qu'elle commençait à se rendre compte de ce qu'il y avait d'anormal dans sa situation actuelle, mais en elle tout était confus.

C'est avec une sage lenteur et par gradations étudiées qu'il faudrait porter la lumière dans ce cerveau rempli de ténèbres depuis vingt ans.

Le docteur arriva à l'heure habituelle de sa visite et se rendit tout d'abord auprès d'Esther avec l'interne.

En entendant ouvrir la porte de la cellule, la veuve de Sigismond se souleva sur ses oreillers.

Elle regarda Etienne avec une visible inquiétude.

Le jeune homme marcha vers le lit.

Les yeux d'Esther prenaient une étrange fixité.

—Mon Dieu, demanda-t-elle tout à coup d'une voix altérée, est-ce que le bon docteur est malade ? Pourquoi n'est-ce pas lui qui vient ?

Cette phrase, dont ni le médecin ni l'interne ne pouvaient comprendre le sens, les fit trembler. Elle ressemblait à une divagation.

Esther était donc toujours folle...

—Ne me connaissez-vous pas, mon enfant ? dit Etienne. C'est moi qui suis le docteur.

La convalescente secoua la tête.

—Non, dit-elle, ce n'est pas vous... Celui qui m'a soignée, celui que j'attends est un vieillard, il a des cheveux blancs... il se nomme... il se nomme... Aidez-moi donc à trouver son nom...

Etienne lui prit les deux mains, en répliquant avec une douceur paternelle :

—Plus tard, nous chercherons ensemble... N'essayez point, en ce moment, de vous souvenir... Évitez toute fatigue... Vous avez été malade... Vous êtes encore souffrante et faible... Vous avez besoin de repos...

Esther, la tête penchée, les yeux à demi clos, écoutait la voix du docteur comme pour en reconnaître le son.

—Où donc est Mme Amadis ! dit-elle tout à coup où est mon bien-aimé ? où est mon fils ?... Je veux les voir...

Elle fit un mouvement brusque pour descendre du lit.

Etienne la retint.

L'interne glissa dans l'oreille du docteur ces mots :

—Elle se souvient. Ne la laissez-vous point parler ?

—Non... sa guérison est trop récente et j'ai peur d'une crise...

Le jeune homme était très pâle... Une sueur froide mouillait ses tempes.

L'émotion le faisait trembler.

Esther s'était docilement soumise et ne cherchait plus à se lever.

Soudain elle fondit en larmes et cacha son visage dans ses mains.

—Vous refusez de me répondre... balbutia-t-elle. C'est qu'il est arrivé un malheur, mon fils est mort.

Le docteur, après l'avoir laissée pleurer pendant quelques instants, lui dit :

—Voulez-vous avoir confiance en moi ?

La malade fit signe que oui.

—Alors, reprit Etienne, attendez mes questions... Bientôt c'est moi qui vous interrogerai... Vous avez été longtemps malade, très longtemps, et beaucoup de choses se sont passées dont vous n'avez point connaissance... Je vous dirai tout, je vous le promets, mais soyez patiente. Laissez-moi rendre complète votre guérison.

—Mais où suis-je donc ? demanda Esther avec anxiété. Dites-moi du moins où je suis...

—Chez un ami...

—Quel est cet ami ?

—Vous le saurez plus tard... Tenez votre promesse... Ayez confiance...

Etienne avait fait un signe à l'interne.

Celui-ci versa dans une cuiller quelques gouttes d'une potion somnifère toute préparée que le docteur présenta à Esther en lui disant :

—Buvez... cela vous fera du bien...

Esther obéit.

Sa tête retomba sur l'oreiller. Ses paupières battirent et ne tardèrent point à se fermer.

Elle dormait.

En ce moment un bruit de pas et de voix retentit dans le couloir.

L'interne entr'ouvrit la porte et regarda.

—Monsieur le docteur, murmura-t-il, c'est monsieur le directeur avec deux étrangers. Ils viennent ici.

Les trois personnages s'arrêtèrent en effet sur le seuil de la cellule.

—Mon cher enfant, dit le directeur en s'adressant à Etienne... je vous présente monsieur le docteur***, inspecteur des maisons d'aliénés du département de la Seine, pour la préfecture de police, et médecin aliéniste de premier ordre, comme vous le savez certainement... Monsieur qui nous accompagne est son secrétaire.

Des saluts furent échangés, puis l'inspecteur s'avança vers Etienne.

—Monsieur et cher confrère, fit-il, on s'occupe beaucoup de vous dans le monde de la science. On parle d'une cure audacieuse, accomplie dans des circonstances fort singulières, et j'ai voulu voir le sujet de votre intéressante expérience...

—Le sujet est cette pauvre femme, monsieur l'inspecteur... répondit le jeune homme en désignant Esther endormie. Si vous étiez venu quelques instants plus tôt, vous auriez pu juger par vous-même des résultats obtenus...

—La folie a diminué ?

—J'ai même tout lieu d'espérer que la raison est revenue...

—Ce serait merveilleux ! Avez-vous interrogé le sujet ?

—Pas encore ; la guérison est trop récente, et je veux éviter d'en entraver la marche en provoquant de violentes secousses morales.

—Quelle est cette femme ?

—Une isolée, au secret, par ordre... répondit Etienne.

—Au secret ! répéta l'inspecteur d'un air surpris. Est-elle donc sous le coup d'un jugement, d'une condamnation ?

—Je l'ignore... répliqua le directeur. Vous savez comme moi, monsieur l'inspecteur, que les ordres d'internement qui nous arrivent ne sont suivis d'aucune explication...

—Sans doute, mais l'ordre d'internement doit être motivé...

—Il l'est en effet...

—Comment ?

—*Dans l'intérêt de la sûreté publique.*

—Quel est le nom de la folle ?

Etienne prit la parole.

—Esther Derieux, dit-il.

—Consultez, je vous prie, notre dossier, monsieur Bigotte, commanda l'inspecteur à son secrétaire, nous y trouverons des renseignements plus précis.

Le secrétaire ouvrit un portefeuille-serviette qu'il portait sous son bras, et en tira plusieurs cahiers enveloppés de chemises de papier gris.

Ces cahiers contenaient, divisés par catégories, les noms de Charenton des deux sexes enfermés à l'hospice de Aliénés.

—Voyez aux isolées, au secret... reprit l'inspecteur.

Le secrétaire s'empressa d'obéir.

—Eh bien ! monsieur Bigotte ?

—Monsieur l'inspecteur, je cherche en vain...

—Vous ne trouvez pas le nom d'Esther Derieux ?

—Ni aucun autre qui lui ressemble...

—C'est bien extraordinaire.

—Monsieur l'inspecteur peut s'en convaincre de visu...

—Il faut donc qu'on ait commis une erreur, soit à la préfecture, soit ici...

—Ici, c'est impossible, monsieur, fit observer le directeur. J'ai les ordres d'écrou qui nous permettront de le constater.

—Les listes dont je suis muni sont relevées sur les registres même de la préfecture... répliqua l'inspecteur. Ceci me semble bien étrange...

Tandis que ces paroles s'échangeaient, le secrétaire avait à tout hasard compulsé la liste d'une autre catégorie d'aliénés.

—Voilà le nom d'Esther Derieux, monsieur l'inspecteur... s'écria-t-il.

—Aux isolées ?...

—Pas le moins du monde. Internement simple sur la demande d'une dame Amadis chez laquelle habitait l'aliénée... Elle avait failli mettre le feu. Mesure d'ordre et de sécurité, voilà tout.

Etienne, il nous paraît superflu de l'affirmer, prêtait l'oreille avec un immense intérêt.

—C'est fort bien... dit le directeur, mais nous avons au greffe l'ordre d'écrou portant les mots : ISOLÉE, AU SECRET. Je me ferai un devoir de le mettre sous vos yeux en descendant.

—Erreur de copiste sans doute...

Etienne intervint.

—Erreur évidente, mais singulièrement préjudiciable pour la malade, surtout en ce moment... dit-il.

—Je ne vois pas trop, puisque la pauvre créature paraît sans famille, en quoi cette erreur peut lui porter un notable préjudice... fit observer l'inspecteur.

—Je vais donc avoir l'honneur de vous l'expliquer.

LIV

Le personnage officiel affirma son attention par un geste poli.

Le jeune médecin continua :

—Dans cette asile, Esther Derieux est entourée de murailles sombres... Elle n'entrevoit le ciel qu'à travers des barreaux de sa cellule. Elle aurait besoin du grand air, du soleil, des arbres et des fleurs... Il ne faudrait pas qu'au sortir de ce long sommeil de la folie elle pût s'apercevoir qu'elle est en prison... Tout à l'heure elle voulait savoir... elle m'interrogeait... J'ai refusé de lui répondre ; mais demain, dans quelques jours, il ne sera plus possible de garder le silence, et qui sait si la conséquence de mes paroles ne sera pas funeste ? Au nom de l'humanité, je réclame la liberté pour cette femme si elle n'est point sous le coup d'une condamnation antérieure. Au nom de la science, je demande à lui trouver moi-même un asile où je lui continuerai mes soins.

L'inspecteur, après avoir réfléchi pendant quelques secondes, demanda :

—La personne qui a sollicité l'internement d'Esther Derieux la réclamerait-elle ?

—Je l'ignore, monsieur, répondit Etienne ; mais à défaut de cette personne je suis prêt, je vous le répète, à me charger de la pauvre femme.

—Bien, monsieur... Je vais dès aujourd'hui m'occuper de cette affaire...

—Si la mise au secret est le résultat d'une erreur, ce qui me semble probable, je verrai monsieur le préfet et j'appellerai son attention sur votre requête... Voulez-vous venir me trouver demain à la préfecture ?... Je vous mettrai au courant de mes démarches.

—J'irai, monsieur, et je vous témoigne à l'avance toute ma gratitude.

—A demain donc, à dix heures du matin... Je vous attendrai au bureau du service médical...

La visite de la maison terminée, le directeur de l'asile conduisit l'inspecteur dans son cabinet, et fit demander au greffier l'ordre d'écrou d'Esther Derieux émanant de la préfecture.

Cette pièce fut aussitôt apportée, et le directeur triomphant désigna du doigt, dans la colonne des observations, ces trois mots : ISOLÉE, AU SECRET.

—C'est vrai... murmura l'inspecteur.

Il prit son lorgnon pour examiner de plus près la feuille et s'écria tout à coup :

—Ah ! ah !... voilà qui est singulier !

—Quoi donc ?

—Les trois mots en question ne semblent pas tracés par la main qui a rempli l'ordre d'écrou, et l'encre dont on s'est servi n'est point la même. Voyez...

Le directeur étudia la feuille à son tour.

—Vous avez raison... dit-il. L'écriture paraît contrefaite et l'encre est plus pâle... A coup sûr les indications qui nous préoccupent ont été tracées après coup...

—Pouvez-vous me confier cette feuille ? demanda l'inspecteur.

—C'est impossible... Aucune pièce du dossier ne doit sortir du greffe...

—En somme, je n'en ai pas besoin... Si une vérification est indispensable, on viendra la faire ici... Je retourne à Paris et je vais en parler séance tenante à qui de droit, car j'avoue que cela m'intrigue...

Une heure après le chef de la sûreté recevait l'inspecteur qui lui expliqua brièvement le motif de sa visite.

—Ce ne peut être qu'une erreur... dit-il après avoir écouté ; je me rappelle parfaitement l'affaire et nous n'avions aucun motif pour mettre cette folle au secret... Je ne vois là qu'une maladresse d'employé distrait et inintelligent.

—Pardonnez-moi, répliqua l'inspecteur, je viens de voir l'ordre d'écrou... Les mots dont je vous parle n'ont point été tracés dans vos bureaux, ou du moins par la même main qui a rempli le corps de la pièce.

—Vous en êtes sûr ?

—Absolument.

—Alors il y a là quelque chose que je m'explique mal, mais l'erreur n'en est pas moins manifeste. Je vais donner des ordres pour qu'elle soit réparée.

—J'en serai d'autant plus reconnaissant que l'état de la personne qui nous occupe s'est modifié beaucoup.

—Il s'est aggravé ?

—Au contraire. Grâce au talent d'un jeune confrère, médecin-adjoint de l'hospice de Charen-

ton, Esther Derieux est guérie ou du moins en pleine voie de guérison et, si elle n'est enfermée que comme folle, il serait souverainement inique de la garder prisonnière, une fois son retour à la raison constaté...

—Vous avez raison, docteur... La personne charitable qui pendant plus de vingt ans s'était faite sa gardienne et sa protectrice doit être avisée et la réclamera sans doute... Cette dame habite la place Royale ; je vais envoyer chez elle... Mais j'y songe, si elle refusait de recevoir son ancienne pensionnaire, quel parti prendre ? Esther Derieux est sans ressources...

—Nous aviserions... se contenta de répondre l'inspecteur, jugeant inutile de mettre le chef de la sûreté au courant de l'offre faite par Etienne Lorient.

Il ajouta :

—Dans combien de temps pourrez-vous me donner une réponse ?

—Dans deux heures, si toutefois on trouve cette dame à son domicile...

—Bien... Je reviendrai dans deux heures...

Le chef de la sûreté se rendit aussitôt chez le commissaire aux délégations judiciaires.

Chemin faisant il réfléchissait, et l'erreur involontaire à laquelle il avait cru tout d'abord lui semblait moins vraisemblable.

Son instinct de policier mis en éveil flairait quelque chose de suspect...

—Vous souvenez-vous, demanda-t-il au commissaire, d'une certaine Esther Derieux, folle depuis vingt ans, habitant place Royale, et internée à Charenton sur la demande de sa protectrice, une vieille dame d'allures assez bizarres ?

—Parfaitement.

—L'inspecteur des maisons d'aliénés du département de la Seine vient de me prévenir qu'Esther Derieux étant guérie, on réclame pour elle la liberté... Il s'agirait de savoir si cette vieille dame est disposée à la recevoir... Envoyez place Royale, je vous prie...

—J'y vais aller moi-même...

—Ce sera mieux encore... Figurez-vous qu'Esther Derieux avait été placée aux isolées, au secret, comme une condamnée, sur les indications inscrites à l'ordre d'écrou...

—Par erreur...

—Sans doute ; mais cette erreur, c'est vous qui l'avez commise.

—Moi ! s'écria le commissaire aux délégations. Comment ?

—L'affaire étant urgente a été vivement menée, et c'est vous-même qui avez rempli la feuille, portée aussitôt après à la signature du préfet.

—Je me le rappelle, mais j'ai la certitude absolue de n'avoir pas écrit un seul mot dans la colonne des observations.

—Si ce n'est vous, qui est-ce ?

—Je ne puis le deviner.

—Lequel de nos agents s'était occupé de cette affaire et nous avait apporté la demande de la dame Amadis ?

—Théfer.

—Qui a conduit la folle à Charenton ?

—Théfer encore.

Le chef de la sûreté fronça le sourcil, puis demanda :

—Que fait cet homme en ce moment ?

—Son nouveau service d'inspecteur des garnis, mais il ne paraît point le trouver de son goût et je crois qu'il ne restera pas longtemps désormais à la préfecture...

—Songerait-il à donner sa démission ?...

—Quelques mots dits par lui me le font supposer...

—Est-ce qu'il est à son aise ?...

—Il passait, dernièrement encore, pour n'avoir pas un sou d'économies...

—Peut-être a-t-il hérité ?

—Ça se saurait... D'ailleurs on le verrait en deuil...

—Et il parle de se retirer... C'est bizarre !... Mon cher confrère, voulez-vous me rendre le service d'aller demain à Charenton et d'apporter, en donnant décharge au directeur, l'ordre d'écrou d'Esther Derieux...

—Comptez sur moi... En attendant, je vais place Royale.

Mme Biju, la concierge de Mme Amadis, répondit au commissaire aux délégations que sa

principale locataire, s'ennuyant à Paris, était partie brusquement avec deux domestiques pour un voyage dont on ignorait la destination, qu'on ne savait quand elle reviendrait, et que ce départ avait eu lieu presque aussitôt après l'internement d'Esther Derieux.

—Tout ceci est bien étrange! s'écria le chef de la sûreté, après avoir écouté le rapport du commissaire aux délégations. Ce départ qui ressemble à une fuite... Ces trois mots ajoutés sur l'ordre d'érou... Il me semble que je tiens la piste d'un crime...

—Quel serait le criminel ou du moins le complice?

—Théfer, parbleu!!

—L'accusez-vous de trahison?

—Je ne l'accuse pas encore, mais je le soupçonne... Il ne serait pas le premier de nos agents foulant aux pieds tous ses devoirs et se mettant, pour quelques louis, à la solde de misérables...

—Vous aviez en lui jadis une grande confiance.

—Beaucoup trop grande... c'est ce qui lui aura donné peut-être l'idée d'en abuser... Enfin, tout cela est à éclaircir... Cela et d'autres choses encore...

L'inspecteur des asiles d'aliénés ne parut ni surpris, ni mécontent lorsque, en venant chercher une réponse, il apprit que Mme Amadis n'était point à Paris.

Nos lecteurs savent pourquoi.

Le lendemain, à l'heure convenue, Etienne le rejoignit à la préfecture, au bureau du service médical.

Il fut mis au courant de ce qui se passait, et tous deux se rendirent chez le préfet de police.

L'antichambre du haut fonctionnaire était pleine de monde.

Il fallait attendre, mais l'inspecteur fit passer sa carte.

Le jeune médecin se trouvait en proie à une anxiété profonde.

Obtiendrait-il l'autorisation qu'il venait solliciter et sur laquelle il basait tant d'espérances?...

Quelques minutes s'écoulèrent.

Un huissier fit un signe à l'inspecteur qui glissa dans l'oreille d'Etienne ces mots:

—Venez, mon cher confrère... Nous sommes reçus les premiers...

Le préfet de police était un homme du monde et de formes charmantes; il salua Etienne et serra la main de l'inspecteur.

—Monsieur le préfet, lui dit ce dernier, j'ai l'honneur de vous présenter le docteur Lorient...

—Dont le nom m'est bien connu... répliqua le fonctionnaire, j'ai signé dernièrement la nomination de monsieur à l'emploi de médecin-adjoint à l'asile de Charenton... M. Lorient m'était doublement recommandé, par son mérite personnel d'abord, et ensuite par son ami, jeune avocat plein de talent et d'avenir, le marquis Henry de la Tour-Vaudieu.

LV

Etienne s'inclina, tout ému de ce qu'il venait d'apprendre, car il avait ignoré jusqu'à cette heure que le fils adoptif du sénateur eût chaudement travaillé pour lui.

Le préfet de police reprit:

—Êtes-vous parent, docteur, d'un homme très honorable, nommé Pierre Lorient, qui a dernièrement porté plainte au sujet d'une somme d'argent volée dans sa voiture?

—Pierre Lorient est mon oncle, monsieur... répondit le jeune médecin.

—Une grande obscurité entoure l'aventure de ce fiacre et nous avons lieu de croire qu'elle cache toute une série de crimes.

—Dont vous connaissez bientôt les auteurs... fit Etienne d'un ton assuré.

Le préfet de police regarda le jeune homme avec surprise.

—Pourriez-vous donc nous éclairer à ce sujet? s'écria-t-il.

—Dans un temps prochain, je l'espère; mais je ne puis néanmoins l'affirmer avant d'avoir changé mes suppositions en certitudes...

Le haut fonctionnaire n'insista point, et s'adressant à l'inspecteur, lui dit:

—Mon cher docteur, quel est le but de votre visite?

—En aussi peu de mots que possible, le voici:

Une aliénée, traitée et opérée par mon jeune confrère, le docteur Etienne Lorient, a recouvré la raison après vingt-deux années de folie; mais la guérison ne deviendra définitive que dans certaines conditions particulières incompatibles avec le régime de l'asile... En conséquence le docteur sollicite l'autorisation d'enlever cette femme de l'hospice, et j'appuie sa demande...

—La personne en question a-t-elle une famille? demanda le préfet.

—Non.

—Une fortune?

—Pas davantage.

—Et le docteur Lorient voudrait la prendre à sa charge pour lui continuer ses soins?

—Oui, monsieur... répondit le jeune médecin.

—L'intérêt de la science est-il l'unique mobile d'un si beau dévouement? poursuivit le préfet.

—Pas absolument.

—Vous connaissez cette femme avant son admission à l'asile?

—Non, monsieur...

—Mais vous avez deviné le secret de sa folie?

—Je le crois, et j'espère avant qu'il soit peu pouvoir rendre à la justice un éminent service si vous m'accordez la faveur que je sollicite.

—Je vous l'accorde.

Etienne s'inclina, rayonnant.

—J'ai fait un rapport concluant à la mise en liberté... dit l'inspecteur. Le voici.

—J'ai toute confiance en votre parole, docteur, et je vais signer l'ordre de mise en liberté immédiate.

Cinq minutes après les deux médecins quittaient la préfecture en emportant l'excuse qui rendait Etienne maître absolu d'Esther Derieux.

Au lieu d'aller droit à Charenton, le jeune homme se fit conduire rue de l'Université.

Il y trouva René Moulin près de Berthe.

—Victoire!... s'écria-t-il. Dans quelques heures Esther Derieux sera près de nous, ici?

—Ici! répétèrent avec joie l'orpheline et le mécanicien.

—Oui...

Et Etienne raconta ce qui s'était passé.

On prit aussitôt des mesures pour recevoir la pauvre femme. Il fut décidé que Berthe, allant tout à fait bien, entrerait en possession d'une pièce du premier étage, et qu'on installerait Esther dans la chambre du rez-de-chaussée.

Etienne et René partirent ensuite en voiture pour l'hospice de Charenton.

Le neveu de Pierre Lorient remit au directeur l'excuse signé par le préfet de police, fit appeler l'interne et monta avec lui et René dans la cellule d'Esther.

La veuve de Sigismond, assise dans un grand fauteuil, ne dormait point, mais semblait engourdie par une sorte de lourde somnolence.

Ceci ne surprit point Etienne qui dit à l'interne:

—Vous avez fait ce que j'avais prescrit?

—Oui, docteur, j'ai doublé la dose stupéfiant dans les potions...

—Bien... j'engourdis en ce moment la pensée d'Esther pour éviter à son cerveau tout travail et par conséquent toute fatigue...

On revêtit la pauvre femme des vêtements qu'elle portait le jour de son départ de la place Royale, puis Etienne passa son bras sous le sien et la conduisit doucement jusqu'à la voiture qui l'attendait.

Elle ne manifestait ni crainte, ni joie, ni surprise.

Son regard n'exprimait plus d'égarement, sans cela on aurait pu croire qu'elle était folle encore.

Etienne avait prolongé le sommeil de cette intelligence si longtemps paralysée, mais il pouvait la réveiller à son gré.

Deux heures plus tard la victime du sénateur Georges de la Tour-Vaudieu et du policier Théfer était installée près de Berthe dans le pavillon de la rue de l'Université.

Le commissaire aux délégations arrivait à l'hospice de Charenton quelques minutes après le départ d'Esther.

Il demanda le directeur, réclama la remise de l'ordre d'érou qu'on ne pouvait lui refuser et dont il donna décharge, puis il regagna Paris et se fit annoncer chez le chef de la sûreté.

—Vous venez de Charenton, lui dit ce dernier.

—Oui, et j'apporte la pièce en question, évidemment falsifiée, ce qui nous met sur la trace d'un crime. Voyez.

—Le crime saute aux yeux! s'écria le chef de la sûreté après examen.

—Il est clair qu'on voulait faire disparaître cette malheureuse femme en l'enfermant dans une maison d'aliénés comme dans un tombeau d'où elle ne devait plus sortir! Théfer a été l'auteur du crime, mais il n'était point l'instigateur. Reste à savoir pour le compte de qui travaillait le misérable... Nous le saurons...

Le chef de la sûreté regarda de nouveau la feuille.

—Je vois dans la colonne des observations et à la date d'aujourd'hui, ajouta-t-il, qu'Esther Derieux a été confié par ordre du préfet au docteur Lorient.

—Oui, la voiture qui l'emmenait à croisé la mienne.

—Ce docteur Lorient serait-il parent de son homonyme le cocher du fiacre numéro 13?

—Je le crois.

—Peut-il exister un lien quelconque entre le vol du fiacre et l'internement d'Esther Derieux?

—Sans doute, et ce lien c'est Théfer... Dans l'affaire de la folle c'est lui qui a écrit sur la feuille l'indication menteuse: *isolée, au secret*. C'est par lui que nous arriverons à la découverte de la vérité... Il doit conserver des relations avec les scélérats qui le payent... Il faut qu'il soit surveillé, non dans son service mais dans ses allées et venues particulières... Il faut qu'on le file, qu'on sache où il va, qui il voit, ce qu'il fait, et qu'on intercepte ses lettres... Au besoin nous ferons perquisition chez lui...

Le chef de la sûreté frappa sur un timbre.

Un garçon de bureau parut, reçut l'ordre de s'informer si l'agent Leblond était à la préfecture, et dans ce cas de l'envoyer immédiatement parler à son chef.

Cinq minutes plus tard l'agent demanda, que nos lecteurs connaissent déjà, franchissait le seuil du cabinet.

—Leblond, lui dit son chef, voulez-vous gagner votre nomination d'inspecteur et une gratification de trois cents francs? Oui, n'est-ce pas? Eh bien! ce sera fait si vous montrez du zèle et de l'activité... Vous étiez dans le service de l'inspecteur Théfer?

—Oui, monsieur...

—Vous connaissez à fond ses habitudes?

—Naturellement je les connais un peu, quoi qu'il fût, de sa nature, bien cachottier.

—Savez-vous si Théfer se chargeait de faire des recherches pour des particuliers, ce qui se produit malheureusement quelquefois à la préfecture?...

—Je l'ignore, mais ses allures mystérieuses me porteraient à le croire...

—En ce moment nous voulons savoir ce que fait l'inspecteur Théfer en dehors de son service des garnis, où il va, qui il voit, et de qui il reçoit des lettres... Je vous charge de nous apprendre tout cela... C'est un travail sérieux... Si vous vous en acquittez à ma satisfaction, la récompense promise ne se fera pas attendre...

—Quand dois-je commencer ma surveillance? demanda l'agent, dont la pensée de jouer un mauvais tour à son ancien chef rendait le visage rayonnant.

—Aujourd'hui même, et soyez adroit... Souvenez-vous que Théfer est un malin qui connaît tous les trucs... toutes les ficelles... N'attendez jamais au lendemain pour me faire un rapport, s'il y a lieu, et, dès que vous découvrirez quelque chose de suspect, venez m'en instruire.

—Je n'y manquerai pas.

Comme Leblond sortait, le garçon de bureau entra.

—Il y a là, dit-il, un envoyé du parquet qui désire parler à monsieur le chef de la sûreté...

—Qu'il entre.

(A suivre)

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, LE 1^{er} OCTOBRE PROCHAIN, la publication d'un grand feuilleton émouvant et dramatique, qui, nous en sommes certains, sera suivi avec un vif intérêt.